

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 90 (1993)
Heft: 11-12

Buchbesprechung: Lu pour vous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LU POUR VOUS

Abeilles saoules

Il y a des abeilles alcooliques. Elles meurent plus jeunes et sont rejetées par leurs congénères. Telle est la triste vérité, découverte par un entomologiste australien.

Quand une abeille ramène du nectar à la ruche, elle le régurgite pour en enrichir les réserves que les ouvrières transforment en miel. Or, d'après Errol Hassan, de l'Université du Queensland, à Brisbane¹, si les abeilles ne contrôlent pas les conditions d'humidité et de chaleur qui règnent dans la ruche, ce nectar, qui contient de 40 à 50 % de sucre, se met à fermenter ; à son tour, le miel qui en est tiré devient un peu aqueux et fermente aussi pour produire une sorte d'hydromel. Selon Hassan, c'est du miel fermenté qui aurait justement donné aux peuples de l'Antiquité l'idée de l'hydromel, une boisson fabriquée avec du miel fermenté, de l'eau, de l'orge, de la levure et des épices. De plus, dans les pays chauds, le nectar peut fermenter sur la fleur même, et c'est donc un nectar déjà alcoolisé que l'abeille ramène à la ruche. La teneur en alcool du miel produit avec ce nectar est plus élevée.

Les abeilles qui consomment du nectar déjà fermenté sont intoxiquées tout comme un être humain, selon Hassan. Elles ont de la difficulté à coordonner leurs mouvements, parfois elles tombent tout net, ou bien heurtent des murs et des fenêtres et, pis encore, ne retrouvent plus le chemin de la ruche. Bizarrement – mais Hassan ne l'explique pas – bien qu'elles aient été, à la sortie de la ruche, marquées avec une phéromone de reconnaissance qui « signe » leur appartenance à l'essaim, elles sont rejetées par les gardiennes quand, par chance, elles parviennent quand même à retrouver leur chemin. Elles sont alors victimes des prédateurs. On peut se demander si ce ne serait pas parce que l'alcool modifie la phéromone de reconnaissance. Si le nombre d'abeilles ainsi rejetées est élevé, c'est la survie de la ruche tout entière qui se trouve compromise.

Ce phénomène a aussi été observé au Kenya par Andrew Kahenya, le chercheur associé à Hassan. En effet, pendant la saison sèche, les abeilles y sont parfois obligées de voyager très loin à la recherche de nectar et, pour leur éviter cette dispersion, les apiculteurs mettent à leur disposition des réserves de sucre. Malheureusement, ce sucre fermente. La solution consisterait, dans les pays très chauds, à offrir aux abeilles des sources de sucre qui ne fermenteraient pas.

G. M.

¹ Tiré de *New Scientist*, 8 août 1992.

Le pillage des nuclei

par Jean Scribe

Il faut éviter le pillage, car il peut entraîner des dégâts considérables, voire la destruction des colonies les plus faibles dans un rucher.

Eviter le déclenchement d'un pillage n'est pas toujours facile. Jean Scribe nous indique les manipulations à faire pour enrayer ce phénomène et limiter les dégâts.

C'est un incident de parcours malheureux, qui peut aller jusqu'à la destruction de ces petites colonies et la perte de reines de valeur, objets de tous nos soins. Quand «ça mielle» tout va.

Eh oui ! Le cadre que l'on pose par terre, appuyé contre la ruche, la visite qui traîne en longueur, le morceau de cire mielleux oublié sur le toit de la ruche voisine : tout cela ne prête guère à conséquence quand la miellée suinte de partout. Les butineuses, trop affairées par le nectar qui déborde du calice des fleurs, n'ont cure d'une distraction ou d'une négligence de l'apiculteur. Mais qu'un brusque refroidissement tarisse les nectaires, qu'une pluie les inonde, ou que le vent les dessèche, et tout change ! La moindre négligence, l'innocent oubli, se paient immédiatement par le pillage. Les butineuses, au repos forcé, sont à l'affût ; les vieilles abeilles surtout. On les voit rôder, le corps luisant, antennes tendues, pattes postérieures allongées, furetant toute fente laissant l'espoir d'un passage... Gare à l'entrée qui serait mal gardée¹. Ce qui est vrai pour les grandes ruches l'est encore plus pour les nuclei, petites colonies, faibles par définition.

La première des précautions sera d'établir le rucher d'élevage loin des fortes colonies. Une ruche qui pille a vite fait par ses gros bataillons de pillardes de submerger les misérables défenses d'une si petite colonie. Mais ce n'est pas toujours réalisable, et même pour l'élevage la proximité de fortes ruches, où puiser un starter par exemple, rend parfois bien service.

Que faire donc pour éviter le pillage des nuclei ?

D'abord avoir des nuclei forts. Cela semble peut-être un paradoxe, mais pas autant qu'il n'y paraît. Un nucleus est fort, quelle que soit la capacité de son logement, lorsqu'il en occupe presque tout le volume. Une colonie, si petite soit-elle, garde bien son entrée si elle se sent forte. Encore faut-il

¹ Si l'on a des doutes sur un pillage, saisir une abeille qui entre et la faire dégorger ; si elle a le jabot vide c'est une pillarde. A l'inverse une abeille qui pille aura le jabot plein en sortant, et une pression sur l'abdomen lui fera rendre son larcin. Ne pas confondre la sombre excitation d'un pillage avec la joyeuse danse d'un «soleil d'artifice». Pour s'en assurer : fixer de l'œil quelques abeilles ; si elles volent en rond, c'est un soleil d'artifice. Si elles ont un vol saccadé et se pressent d'entrer, c'est un pillage.

limiter la dimension du passage à la force de la population. Il doit toujours pouvoir être réduit au va-et-vient d'une ou deux abeilles. Ce qui impose un plancher bien ventilé. De plus on remédiera rapidement à tout état de paupérisation : orphelinage prolongé, reines bourdonneuses, ouvrières pondeuses, etc.

Les visites indispensables qui, pour l'éleveur, doivent souvent se faire quel que soit le temps, seront limitées au strict minimum. On les fera tôt le matin, alors que les butineuses ne sont pas encore en action, ou au contraire dans la soirée, afin que la nuit venant puisse interrompre tout début de pillage. Les petits cadrons, sortis du nucleus par nécessité, seront enfermés dans une boîte conçue pour cela, en attendant de retrouver leur place.

Il est toujours utile d'avoir un couvre-cadres souple qui puisse limiter l'ouverture au strict nécessaire. Une feuille de plastique remplit idéalement cet office ; de plus, si elle est transparente elle permettra un contrôle facile sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir le nucleus.

Enfin, il faut surveiller pour intervenir à la moindre alerte. Un pillage déclenché et non traité se termine toujours par la disparition de la petite colonie, et souvent de plusieurs.

On repère le pillage à l'activité anormale d'un nucleus alors que les autres sont calmes. Des combats d'abeilles à l'entrée signalent le début d'un pillage. Si plusieurs dizaines de cadavres jonchent le sol, cela devient sérieux. Et lorsque, passant le doigt sur la planche de vol, celle-ci est poisseuse, le pillage est déjà bien avancé. Que faire en cas de pillage ? J'allais répondre : d'abord éviter qu'il ne se déclenche. Mais il est là.

Premier geste, réduire toutes les entrées à un ou deux passages d'abeilles. Pour celles où le pillage est très avancé, il n'y a plus grand-chose à faire sinon claustre la colonie pillée. Nécessité d'avoir une bonne aération de plancher. On l'enferme au frais jusqu'au lendemain soir à la nuit tombante, où elle sera remise à sa place et libérée, en ne laissant juste qu'un passage d'abeilles. Le lendemain, on s'assurera que le pillage ne reprend pas. On pourra mettre une plaque de verre devant son entrée, ainsi que devant toutes celles qui semblent avoir des difficultés.

C'est un vieux truc, qui remonte à la nuit des temps, et qui est très efficace. Ses dimensions : 8 cm de large sur 15, 20 ou 30 cm de long ; cela dépend de la longueur de l'entrée à protéger. L'effet est immédiat, les pillardes sont désorientées, alors que les abeilles de la colonie pillée s'y retrouvent très bien. Le pillage cesse rapidement. Pour les nuclei qui auraient été pillés et claustrés le lendemain de leur réinstallation, on constatera les dégâts. S'ils sont peu importants on nourrira au candi, pour remplacer la perte de provisions. Si, au contraire, le nucleus a beaucoup souffert, il sera démonté et son couvain confié à d'autres colonies. Puis, selon le cas, repeuplé à la première occasion.

En conclusion

Eviter d'avoir des nuclei faibles. Ce qui suppose de renforcer à temps ceux qui le sont par apport de jeunes abeilles et surtout en laissant pondre suffisamment la jeune reine, avant d'en disposer. On doit toujours lui laisser regarnir entièrement le nid à couvain, après sa fécondation. Les entrées doivent pouvoir être réduites facilement. On fera des visites courtes et jamais on n'exposera les cadrons sortis, à l'envie des pillardes.

Jean Scrive, apiculteur-éleveur

« Revue française d'apiculture »

Le pollen

J'ai eu de multiples occasions de parler du pollen à la faveur de conférences ou de colloques, et de dire tout le bien que j'en pensais dans certains de mes ouvrages.

Bien entendu, je n'ai pas omis de publier les observations nécessaires : en plus des miennes, celles des nombreux malades ou médecins qui m'écrivent spontanément pour me donner leurs résultats.

Si je reviens sur cette question, c'est qu'elle en vaut la peine et que j'ai sous les yeux l'intéressante plaquette (éditée chez Maloine) que le Dr Yves Donadieu a consacrée à cet aliment-médicament. Un de plus que les technocrates ne savent pas encore où placer dans la nomenclature.

Je doute qu'on puisse un jour classer le pollen dans une liste quelconque ou ses nombreuses voisines, et surtout en imposer la vente par telle ou telle catégorie de commerçants. Quels seraient les vendeurs ? Les producteurs bien sûr d'abord, mais les épiciers de grandes surfaces ou certains autres ? Les magasins de diététique, les pharmaciens ? Ne trouvons-nous pas, au choix, certaines catégories de pains chez les boulangers, dans les maisons de régime, à Inno, Prisunic et chez des pharmaciens ? De même pour les miels, la gelée royale et le pollen, et tellement d'autres produits inclassables puisqu'ils tiennent à la fois de l'aliment et d'une médication.

Quoi qu'on dise et qu'on fasse, il sera probablement difficile d'interdire à certains produits de la nature — même s'ils sont doués de pouvoirs salutaires — le droit d'être consommés chaque jour comme il se fait depuis les origines, et d'être vendus partout. C'est le cas du persil, dont l'étonnante richesse en a fait, selon les termes de L. Randoin et P. Fournier, « un des plus précieux aliments de sécurité que la nature a mis généreusement à la disposition de l'espèce humaine » et dont les propriétés sont innombrables. Un de ses extraits figure d'ailleurs depuis longtemps dans la pharmacopée. C'est également le cas de la carotte, qui fut étudiée par le professeur Léon

Binet et M. Strumza, pour ses propriétés antianémiques et son action sur le transit et sur la flore de l'intestin. C'est aussi le cas du chou, qui permet de bonnes potées, de somptueuses choucroutes, mais dont l'action est aussi reconnue scientifiquement dans l'ulcère d'estomac et les cirrhoses.

C'est le cas bien sûr du germe de blé, des algues, des aromates et de combien d'autres fruits, légumes, céréales, tous «aliments-médicaments».

* * *

Le pollen fait partie de la cohorte. Voici :

Les apiculteurs connaissaient empiriquement, depuis longtemps déjà, l'importance du pollen dans la vie de la ruche en ayant remarqué que les familles d'abeilles les plus vigoureuses étaient celles qui avaient fait des provisions importantes de pollen dès le printemps.

Il avait été aussi relevé que les larves d'abeilles qui reçoivent exclusivement comme nourriture du pollen mélangé à un peu de miel et d'eau préalablement digérés dans le jabot des nourrices, multiplient leur poids par 1500 en l'espace de six jours. Comme il existe peu d'exemples où un seul aliment atteint à une telle puissance nutritive, les chercheurs ont mis tout en œuvre pour découvrir l'origine de cette action.

De nombreuses expériences animales furent pratiquées, qui mirent en évidence :

- d'une part l'innocuité absolue de cet aliment naturel : des souris alimentées pendant deux ans avec du pollen seul ont présenté une croissance normale, une reproduction parfaite et une vitalité excellente pendant plusieurs générations successives ;
- d'autre part, elles confirmèrent les avantages nutritifs et énergétiques qui avaient été constatés dans la ruche : un lot de souris nourries avec des aliments contenant une faible quantité de pollen présentait un développement supérieur et plus rapide que le lot de souris témoin dont les aliments n'en contenaient pas.

De forme sphérique ou ovoïde plus ou moins déformée, un grain de pollen mesure de 2,5 à 220 microns (millième de millimètre) selon les espèces de fleurs dont il est issu.

En ce qui concerne sa composition, il existe des différences assez importantes suivant l'origine du pollen.

Le pollen contient, en moyenne :

- un certain pourcentage d'eau, plus ou moins notable suivant qu'il est frais ou asséché en vue de la consommation ;

- un pourcentage important de protides (substances azotées), dont la moitié sous forme d'acides aminés libres, à savoir: acide glutamique, arginine, cystine, histidine, isoleucine, leucine, lysine, méthionine, phénylalanine, thréonine, tryptophane, valine; cette liste contient tous les acides aminés indispensables à la vie, c'est-à-dire ceux que l'organisme est incapable de synthétiser lui-même et qu'il faut lui apporter tout prêts dans l'alimentation quotidienne;
- une grande quantité de glucides (sucres);
- une petite quantité de lipides (corps gras);
- un vaste échantillonnage de substances minérales et oligo-éléments, parmi lesquels: potassium, magnésium, calcium, phosphore, silicium, soufre, manganèse, cuivre, fer, chlore; là encore, et comme pour les acides aminés étudiés plus haut, chacune de ces substances a un rôle capital et souvent indispensable dans de nombreux métabolismes cellulaires;
- un grand nombre de vitamines parmi les capitales:
 - vitamine B₁ ou thiamine,
 - vitamine B₂ ou riboflavine,
 - vitamine B₃ ou vitamine PP ou nicotinamide,
 - vitamine B₅ ou acide pantothénique,
 - vitamine B₆ ou pyridoxine,
 - vitamine B₇ ou mésoinositol,
 - vitamine B₈ ou vitamine H ou biotine,
 - vitamine B₉ ou acide folique,
 - vitamine B₁₂ ou cyanocobalamine
 - vitamine C ou acide ascorbique,
 - vitamine D,
 - vitamine E ou tocophérol,
 - provitamine A ou carotène (qui se transforme dans l'organisme en vitamine A);
 il est inutile de rappeler le rôle essentiel joué par les vitamines dans le développement harmonieux et le maintien en bon équilibre de l'organisme humain;
- un certain nombre d'enzymes ou ferments, qui servent de catalyseurs dans de nombreux processus chimiques organiques: phosphatases, amylase, invertase;
- d'autres constituants telle la rutine, qui augmente la résistance capillaire, une substance accélératrice de la croissance des substances antibiotiques.

D'autres substances encore certainement importantes mais qui n'ont pu être déterminées de façon précise.

En conclusion, le pollen renferme tous les éléments indispensables à la vie des organismes du règne animal et végétal, éléments agissant en harmonie naturelle (en synergie), chose impossible à réaliser au laboratoire dans les fabrications artificielles les plus soignées.

Les propriétés du pollen peuvent se résumer de la manière suivante : il est tonifiant, rééquilibrant, fonctionnel, désintoxicant général.

Il sera pris chez l'homme bien portant pour pallier les insuffisances éventuelles de l'alimentation en vitamines, sels minéraux, acides aminés, etc., chez la femme en état de grossesse et d'allaitement, pour obtenir un meilleur rendement physique et intellectuel dans le cadre des activités normales, renforcer le terrain dans sa lutte contre les agressions, prévenir des troubles métaboliques générateurs de syndromes ou maladies à moyen ou long terme.

Chez l'homme malade, suivant l'étiologie et la gravité de la maladie en cause, le pollen sera pris seul ou associé à d'autres thérapeutiques indispensables, dans les syndromes suivants :

- états de fatigue physique ou psychique, convalescence, perte de l'appétit ;
- état de maigreur ;
- états carenciels divers et leurs conséquences : rachitisme, retards de croissance, mauvaise denture, etc. ;
- terrains déficients constitutionnels ;
- sénescence normale ou vieillissement prématuré ;

et aussi dans les cas de :

- constipation, où le pollen donne parfois des résultats incomparables et permet souvent de supprimer les laxatifs devenus irritants ;
- colites diverses, dont la colite post-amibienne ;
- diarrhées chroniques où le pollen se comporte comme un régulateur intestinal ;
- infections intestinales chroniques ;
- aussi dans l'artériosclérose et ses conséquences ;
- impuissance et asthénie sexuelle ;
- neurasthénie ;
- nervosisme, insomnie, troubles de la mémoire ;
- rhumatisme chronique ;
- certaines maladies de peau et chute des cheveux ;
- fatigue oculaire et troubles de la vision crépusculaire.

N.B. L'embonpoint n'est pas une contre-indication, car si le pollen fait grossir les maigres ou dénutris, il ne fait pas prendre de poids aux personnes

qui n'en ont pas besoin. Au contraire, favorisant de nombreux métabolismes, il a sûrement une action favorisante dans les cures d'amaigrissement et dans le traitement de la cellulite, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

Le mode d'emploi varie légèrement selon les auteurs, en général 2 cuillères à café ou 1 cuillère à soupe le matin au lever avec de l'eau, pendant un ou deux mois. Renouveler deux ou trois fois par an.

Une dernière précision: il est évident que si le «cru» du pollen a — en l'état actuel de nos connaissances — relativement peu d'intérêt, mieux vaut utiliser un produit exempt d'insecticides.

Pour l'expérimentation que nous avons conduite, mes collaborateurs et moi, pendant plusieurs années, nous avons employé le pollen de M. Meurant, «Apijouvence», 04120 Castellane, dont j'ai d'ailleurs parlé dans certains de mes ouvrages¹. M. Meurant n'est évidemment pas le seul apiculteur à soigner ses productions, mais je puis certifier, pour les avoir plusieurs fois visités, que ses champs sont préservés et que ses fabrications sont dignes de leur renom.

J. V.

¹ Ces précisions, que d'aucuns auront sans doute tendance à prendre pour une publicité, n'ont d'autre but que nous éviter un flot de lettres supplémentaires nous disant: «c'est très bien, mais quel pollen utiliser?».

Source: *Journal du Docteur Nature*.

Espèces mellifères introduites dans le Haut-Jura — Sans l'homme, pas de miel

Fort apprécié des amateurs, le miel récolté dans le Haut-Jura doit beaucoup au travail de l'homme. Une étude de Claude Béguin, à l'Université de Fribourg¹, montre que, sur quelque 200 plantes mellifères recensées, la moitié furent introduites par l'homme. Les plus importantes, sur le plan indigène, ont été nettement favorisées par l'action des paysans qui, en concertation avec les apiculteurs, pourraient encore améliorer les conditions de vie des hyménoptères.

Surprise

«Le milieu naturel primitif du Haut-Jura n'est pas favorable aux abeilles. C'est le défrichement des forêts, dès le Moyen Age, qui va permettre l'installation de ruches», a expliqué Claude Béguin à l'agence de presse

¹ Instituts de géographie et de biologie végétale, Université de Fribourg, in *Revue suisse d'agriculture*, N° 4/1993, 1260 Changins.

CRIA. Le scientifique a été surpris, en menant son étude dans la région neuchâteloise de Chaumont, de constater que sur 200 espèces plus ou moins mellifères, environ la moitié furent introduites par l'homme. Il s'agit notamment du tilleul à grandes feuilles, dont la floraison fin juillet - début août permet la prolongation de la récolte estivale des abeilles. Dans une moindre mesure, le sureau noir, le troène, les mauves, le roi des Alpes, toutes espèces introduites, et qui donnent un coup de pouce bienvenu à la récolte.

«Même les espèces indigènes ont bénéficié de l'activité humaine», constate encore Claude Béguin. Il s'agit notamment de l'érable sycomore, capital pour les ruches, de l'alisier blanc et du sorbier des oiseleurs, ainsi que du sapin blanc, qui ont profité de l'espace dégagé par les défrichements et la création de pâturages boisés. Une bonne floraison du sycomore est absolument indispensable à une récolte correcte. Quant au miellat de sapin blanc, bien qu'irrégulièrement présent en août, il permet à l'apiculteur jurassien la récolte de ce «miel de sapin» si apprécié.

Agriculture et apiculture

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'intensification de l'agriculture n'a pas que des effets négatifs sur l'apiculture. «Ainsi, note Claude Béguin, les pissenlits, très importants au printemps, sont favorisés par une exploitation intensive des prairies. Mais le fait que l'on privilégie aujourd'hui les prairies maigres, riches en flore variée, est positif également dans la mesure où il permet de rallonger quelque peu la période de récolte.

»Les apiculteurs du Haut-Jura pourraient souhaiter une plus intense collaboration avec les forestiers et les paysans, estime M. Béguin. Les premiers devraient favoriser systématiquement la croissance des érables, des alisiers, des sorbiers et du sapin blanc. Et éviter comme la peste les plantations serrées d'épicéas, «véritables déserts biologiques».

»Quant aux paysans, ils peuvent être particulièrement utiles aux abeilles en prolongeant en août l'offre de leurs fleurs à butiner.» Et l'auteur de l'étude de citer l'importance mellifère des champs de trèfle blanc et de luzerne, des cultures de pois, qui remplaceraient avantageusement, en dérobées, d'autres déserts biologiques constitués uniquement de céréales.

Agence de presse CRIA, Lausanne, service rédactionnel «Bulletin hebdo», 23.8.93.



Avec l'aide de Berne — Le retour des prairies en fleurs

Le virage écologique que prend la politique agricole de la Confédération suisse présente un double avantage: l'environnement est moins sollicité, et l'œil y trouve son compte. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les prairies. Il y a peu encore, à peine l'herbe richement engraisée devenait-elle haute que les campagnes étaient soumises à la tonsure intensive. Aujourd'hui, pour toucher certaines contributions directes, les paysans doivent renoncer à la fertilisation et faucher plus tard. Résultat: des fleurs en pagaille pour le plaisir des insectes et celui des touristes, vacanciers, citadins et citoyens en général. Sans oublier les botanistes.

L'épandage massif de fertilisants et une fauche hâtive et répétée ont eu raison d'une bonne partie de la flore des prairies. Belles mais peu «utiles», de nombreuses plantes à fleurs ont cédé la place à des espèces nettement plus rentables du point de vue agronomique. Avec pour conséquence qu'en de nombreux endroits les prairies sont de véritables déserts végétaux.

Au contraire, cette année, nombre de prairies ont été (et seront, en certains lieux) fauchées tardivement. Les fleurs y ont fait une réapparition remarquée. C'est en partie un effet de l'entrée en vigueur de l'article 31b de la loi sur l'agriculture, qui institue des versements financiers pour récompenser des efforts particuliers consentis par le paysan en faveur de l'environnement.

Pour ce qui est des prairies dites «très extensives», la législation prévoit qu'elles doivent rester en place six ans au moins. L'exploitant renonce à toute fertilisation et à tout traitement, excepté celui plante par plante. La seule intervention humaine permise est la fauche, à effectuer au plus tôt le 15 juin en zones de plaine et de collines, le 1^{er} juillet en zones de montagne I et II et le 15 juillet en zones de montagne III et IV. Ces conditions, alliées au temps déplorable de juillet, expliquent la «survie» de nombreuses prairies dans les zones de montagne.

Il existe également des prairies exploitées de manière peu intensive et des surfaces de compensation écologiques aménagées sur des terres auparavant réservées aux cultures. Dans les premières, une fumure est permise sous forme d'engrais de ferme uniquement. Pour le reste, elles sont soumises aux conditions d'exploitation restrictives des prairies très extensives.

Agence de presse CRIA, Lausanne, service rédactionnel «Bulletin hebdo», 19.7.93.

